



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



15062494

TRIBUNAL DE COMMERCE

20 AVR. 2015

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : 0429620522

Dénomination

(en entier) : **LES BROUSSARDS**

(en abrégé) :

Forme juridique : S.A.

Siège : CHAUSSEE DE GHISLENGHIEN, 54 7830 SILLY

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET NOMINATION D'UN ASSOCIE

SUIVANT L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 02 JANVIER 2015.

L'ASSEMBLEE ACTE LA NOMINATION DE L' ASSOCIE COOSEMANS JONATHAN

NN: 88.09.14-251.76 DOMICILIE RUE KAREL VANDE WOESTIJN, 101 1070 ANDERLECHT

EN DATE DU 02 JANVIER 2015

L'ASSEMBLEE ACTE LE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL AU 110, RUE SAINT-GUIDON

1070 ANDERLECHT EN DATE DU 02 JANVIER 2015.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/04/2015 - Annexes du Moniteur belge

COOSEMANS
ADMINISTRATEUR DELEGUE

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature